



# Histoire et actualité de la **laïcité**



Renseignements et réservation  
Conseil général du Puy-de-Dôme  
Marie-France Verdier  
Tél. : 04 73 98 15 80



**PUY-DE-DÔME**  
CONSEIL GÉNÉRAL



Exposition produite par :  
 • Vivre en Europe  
 avec le soutien de la Ligue de  
 l'Enseignement et de Solidarité laïque

# de la laïcité

C'est au terme de luttes acharnées qu'a été promulguée le 9 décembre 1905 la loi dite de "séparation des Eglises et de l'Etat". Proposée dans un objectif de pacification, cette loi allait organiser le cadre de vie des Français indépendamment de leur philosophie et de leur religion. Elle a fixé les principes fondamentaux de la laïcité en France. La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes mais ne les subventionne pas.

Inscrite dans la Constitution, la laïcité désigne à la fois une éthique et un ensemble de règles juridiques. Elle est indissociable de la démocratie, mais tous les états démocratiques ne sont pas laïques. L'exposition retrace l'histoire de cette philosophie politique de l'émancipation qui met au premier plan la liberté de conscience et le refus de toute domination religieuse ou idéologique des esprits. Elle questionne une conception très française de la résistance aux obscurantismes et aux dérives autoritaires qui fixeraient l'acquisition des droits indépendamment d'une délibération politique de l'ensemble des citoyens.

## 21 panneaux

- Histoire et actualité de la laïcité
- La loi de 1905
- Une longue marche vers la liberté de l'esprit
- Une réponse à l'intolérance
- Une réponse au cléricalisme
- Vers la laïcisation de l'Etat
- L'éducation gratuite, laïque et obligatoire
- Les conditions d'adoption de la loi
- Une loi appliquée avec mesure
- La laïcité acceptée
- Le dualisme scolaire
- Un cadre juridique
- Une référence au-delà des frontières
- Une philosophie politique
- La garantie du pluralisme
- La neutralité des services publics et de ses fonctionnaires
- L'égalité des convictions
- Les signes et les manifestations
- La science et les mœurs
- Liberté d'expression et prosélytisme
- Liberté, égalité, fraternité

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.

## Conditions de prêt

- 21 panneaux plastifiés et contrecollés sur PVC avec œillets pour accrochage
- Dimensions : H 100 x l. 70 cm
- L'usage du scotch double face est absolument interdit
- Emballage : 1 caisse 112 x 25 x 82 cm
- Poids total : 40 kg environ
- Surface nécessaire : 25 m linéaires
- Temps de montage : 1h30
- Transport : véhicule de loisirs

## Descriptif technique

## Valeurs d'assurance



- Valeur panneau : 100 €
- Valeur caisse : 250 €
- Valeur globale à assurer : 2350 €

